



**Syndicat National
Force Ouvrière**

**des Finances
Publiques**

Section d'Ille-et-Vilaine



Monsieur le Directeur général,

Résister, revendiquer, reconquérir

C'est ce slogan qui était scandé avant-hier lors des nombreuses manifestations et il s'applique également à la Direction Générale des Finances Publiques. Ce même jour, votre visite nous était annoncée, quasiment la veille pour le lendemain, laissant peu de temps pour lister les très nombreuses questions que se posent tous les agents de notre administration.

L'équivalent d'une mi-temps d'un match nous donne simplement l'occasion de vous interroger sur le cap que vous entendez fixer d'ici 2022. N'est-il pas temps de cesser ce plan social permanent qui finira par asphyxier tous les services et toutes les structures de la DGFIP ?

Une pause dans les réformes incessantes ne s'impose-t-elle pas ? Ne serait-il pas urgent de dresser un véritable état des lieux et un bilan exhaustif des 10 ans de la DGFIP ?

Combien de missions comptez-vous encore abandonner d'ici 4 ans ?

En effet, nos missions sont nos emplois et si vous nous répondez qu'elles seront toutes préservées, il ne pourra donc y avoir aucune suppression d'emplois lors des 4 prochaines années ?

La DGFIP est bien à la croisée des chemins. Soit, l'entreprise de casse du service public se poursuit. Soit, la résistance s'organise pour préserver un véritable service public fiscal et foncier de qualité reconnu par nos concitoyens. La balle est en quelque sorte dans votre camp, même si vous nous répondez sans doute que les décisions sont prises à un autre niveau.

Ceci n'empêche pas, pour autant, les agents de résister comme ils l'ont fait contre une note illégale relative à la relance des défaillants non imposables par exemple, ou comme ils le font pour exiger un véritable service du courrier pour les SIP de Rennes.

Pour FO-DGFIP, l'aboutissement des revendications que nous portons depuis la création de cette administration fusionnée résoudrait bien des difficultés.

Ainsi, en matière de règles de gestion, nous demandons :

- 2 vrais mouvements par an : ce serait 2 fois plus de possibilités de mutations et donc des vacances d'emplois moins longues et, par voie de conséquence, des conditions de travail en amélioration ;

- la possibilité d'affectation dans le département d'origine pour les promus de C en B afin de favoriser la promotion sociale, notamment celle des femmes ;

- d'en finir avec les machines à exclure, véritables freins à la carrière : concours au sein de la catégorie B, sélection pour l'accès au grade d'inspecteur divisionnaire, limitation du droit à concourir ou encore multiplication des affectations au profil ;

- des règles de gestion offrant des garanties pour tous.

Quant aux régimes indemnitaires le compte n'est pas bon et n'en déplaît aux promoteurs de CAP 2022, pour FO-DGFIP, le seul cap qui mérite d'être tenu, est :

- la défense de notre statut général, garantissant un déroulement de carrière et l'égalité de traitement des personnels sur l'ensemble du territoire ;
- la revalorisation de la valeur du point d'indice pour compenser les pertes de pouvoir d'achat depuis 2000 et l'abandon pur et simple du RIFSEEP ;
- l'intégration de toutes les primes et indemnités dans le traitement soumis à retenue pour pension afin de garantir un taux de remplacement à 75 %;
- la défense et la pérennisation du code des pensions civiles et militaires de retraites.

FO-DGFIP exige en outre l'égalité de rémunération des agents de même grade et échelon exerçant des fonctions similaires et une revalorisation du régime indemnitaire.

La satisfaction de ces revendications permettrait simplement de reconquérir notre statut, aussi bien le statut général que les statuts particuliers des fonctionnaires dont nous refusons absolument la remise en cause.